Poser un jalon, c'est donner un repère, et c'est la raison d'être de cette collection. Édités par plusieurs Services de l'Administration, les numéros informent sur l'engagement du Canton de Vaud pour le développement durable. Ils abordent des thématiques différentes en offrant un éclairage sur une démarche entreprise par le Canton, en présentant un panorama d'actions exemplaires ou encore en proposant une réflexion sur un sujet particulier. À l'occasion de la sortie du n°13, *Habiter demain*, la collection s'est offert une nouvelle ligne graphique, plus accessible et richement illustrée.

Numéros parus

Jalons 13
Habiter demain
Groupe de travail « développement durable », Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, 2018

Jalons 12
Indicateurs de développement durable pour le canton, Mise à jour
Unité de développement durable, 2012

Jalons 11
Bilans CO2 et développement durable de l'Administration cantonale
Unité de développement durable, 2012

Jalons 10
Le développement durable au Service des routes
Service des routes et de la mobilité, 2012

Jalons 9
Actions pour la durabilité dans les communes
Unité de développement durable, 2011

Jalons 8
Boussole21 – Évaluation de la durabilité des projets sur Internet
Unité de développement durable, 2010

Jalons 7
Guide des achats professionnels responsables sur Internet
Unité de développement durable, 2010

Jalons 6
SméO, Fil rouge pour la construction durable
Service Immeubles, Patrimoine et Logistique & Ville de Lausanne, 2009

Jalons 5
26 exemples concrets de développement durable *Unité de développement durable, 2009*

Jalons 4
Indicateurs de développement durable pour le canton de Vaud
Unité de développement durable, 2006

Jalons 3
Le CeRN de Bursins, du concours au chantier *Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, 2004*

Jalons 2
Construire un savoir-faire au service des bâtiments
Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, 2004

Jalons 1
Le développement durable au service des bâtiments
Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, 2003

Tous les numéros de la collection sont téléchargeables gratuitement sur www.vd.ch/durable (rubrique Publications)

jalons 13

DÉVELOPPEMENT DURABLE / ÉTAT DE VAUD

canton de vaud

Comment habiterons-nous demain ? Comment faire évoluer nos lieux et nos modes de vie pour faire face à notre responsabilité envers les générations futures, soit leur léguer un cadre de vie vivable dans un environnement viable ?

Ce 13e numéro de la collection *Jalons* de l'État de Vaud a été réalisé en collaboration avec la Ville de Lausanne, la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), Retraites populaires et le CHUV. Cet ouvrage aborde la durabilité du milieu bâti en explorant ses enjeux tant sociétaux, économiques qu'environnementaux. Les défis liés à nos cadres de vie sont nombreux et s'articulent autour de deux thèmes principaux : la qualité de vie et l'usage des ressources. Au fil des pages, dix objectifs et trente mesures esquissent des pistes d'action concrètes pour amorcer la transition à différentes échelles, du territoire au bâtiment, en passant par le quartier. Inévitablement, l'angle d'approche est large, car *Habiter demain* concerne autant les planificateurs, les constructeurs que les exploitants, sans oublier les habitants et usagers évidemment. Nous sommes donc tous concernés.

À voir et à lire comme un essai de synthèse qui cherche à mettre en commun les savoirs et à combiner les échelles, afin de prendre le recul suffisant pour brosser un portrait général de la durabilité du milieu bâti.

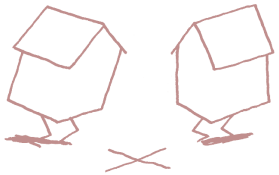

1.4 Amorcer la transition

La transition est le fait de passer d'un état à un autre. En matière de développement urbain durable, elle implique de créer des cadres de vie de qualité adaptés aux besoins de tous avec une utilisation rationnelle des ressources naturelles. Pour y parvenir, les enjeux doivent être compris de tous et l'effort collectif. Collectivités publiques, promoteurs, constructeurs et usagers – chacun doit amener sa pierre à l'édifice d'un milieu bâti agréable répondant aux objectifs du développement durable.

Comment amorcer la transition de nos cadres de vie ? Notamment grâce à des décisions politiques fortes, des projets ambitieux et par la formation des concepteurs et acteurs du milieu bâti.

Vivre plus légèrement

Petit à petit, le développement durable s'est invité parmi **les préoccupations du grand public**, par le biais de la médiatisation des sommets Internationaux, de films engagés, du militantisme de personnalités, mais aussi de catastrophes naturelles ou de scandales de l'industrie agro-alimentaire.

Au quotidien, chacun d'entre nous participe à modeler la durabilité du milieu bâti. La **société à 2000 watts** fixe un but à atteindre : celui de revenir à la consommation de la Suisse des années soixante d'ici 2100, sans perte de confort. Cet objectif ambitieux questionne les modes de vie au même titre que les cadres de vie. Construire, mais aussi vivre de manière plus sensée, équitable et soutenable fait entièrement partie de l'édification d'un milieu bâti durable. En ce sens, la transition implique aussi « de faire en sorte que les habitants et usagers puissent être des contributeurs de la ville durable ; de revisiter les relations et les dispositifs contractuels entre donneurs d'ordre et prestataires ; de réinterroger le sens et la portée des modèles économiques d'entreprise »[2].

« Nous influons sur le territoire par notre mode de vie. Nous décidons où nous habitons, comment nous nous déplaçons, où nous passons notre temps libre. Toutes ces décisions ont des incidences sur le territoire. […] Tous les jours, nous interagissons avec l'espace, utilisons des infrastructures, occupons des surfaces. Et déterminons l'apparence de notre espace de vie. Nous sommes tous acteurs de notre espace. »

www.penser-le-territoire.ch

[2] Vanier, F., en Tarna Ch., et Lamour J.-C., « Villes durables : vers de nouveaux modèles économiques d'entreprise ?», op. cit.

Société à 2000 watts

La société à 2000 watts est un concept inventé par l'École polytechnique fédérale de Zurich au début des années 1990. Il reflète la volonté de construire une société juste et durable, à savoir qui attribue à chaque habitant de la Terre d'aujourd'hui et de demain la même quantité d'énergie qui respecte les limites de la planète. La part de chacun équivaut à une puissance de 2000 watts.

Cet ambitieux programme regroupe les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 et ceux de la Conférence de Paris sur les changements climatiques en 2015. Se basant sur les principes d'équilibre, de solidarité et d'équité entre les générations, dans le temps comme dans l'espace, la société à 2000 watts concerne avant tout les pays industrialisés. Ces derniers doivent réduire leurs besoins en énergie d'un facteur quatre et stabiliser les émissions de gaz à effet de serre à une tonne de CO_2 par personne et par an, en misant sur l'efficacité, la substitution et la sobriété énergétique. Un sacré défi qui, pour être relevé, demande de revoir en profondeur les processus de production et les modes de consommation, au même titre que les façons de concevoir les milieux bâtis, d'y habiter et de s'y déplacer.

« La voie SIA vers l'efficacité énergétique », soit le cahier technique 2040 se cale sur les objectifs de la Société à 2000 watts. Pour les architectes, il s'agit d'un jalon important qui prouve qu'au niveau construct0, l'évolution du milieu bâti est possible.

Société à 2000 watts: évolution de la consommation et des objectifs

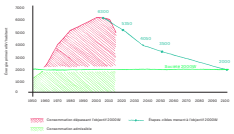

Agréable et sûr

Pour les usagers, la question du bien-être passe avant tout par la qualité du logement et autres espaces intérieurs en termes de confort thermique, visuel et acoustique. Pour autant, la qualité globale des cadres de vie est également déterminée par la présence et l'aménagement d'espaces extérieurs et, plus généralement, par la présence de la nature dans le milieu bâti. Créer un environnement sain et sûr concerne donc tout autant l'architecte que l'urbaniste et nécessite de concevoir des bâtiments, des espaces publics et des voies de circulation agréables et préservés des nuisances liées à l'activité humaine, mais aussi d'améliorer les qualités environnementales du site.

Confort

La luminosité et la protection contre le bruit sont deux critères importants en matière de bien-être. Les orientations des bâtiments devraient tenir compte de ces deux aspects, afin que tous les logements et les espaces communs soient lumineux et garantissent un environnement calme, sur une façade au moins. La qualité acoustique des lieux intérieurs est également importante pour garantir leur bonne utilisation. Pour assurer le confort sur le long terme, il est nécessaire d'anticiper les conséquences marquées du réchauffement climatique en milieu urbain (notamment les épisodes caniculaires) et de concevoir des bâtiments capables de s'autoréguler en fonction des conditions météorologiques, et ceci sans avoir recours à des systèmes gourmands en énergie comme la climatisation!

Cages d'escaliers et lumière intérieure

Lors de la conception d'un bâtiment, les cages d'escaliers ne sont pas souvent traitées d'une manière qualitative. Pourtant, elles offrent des dégagements de lumière supplémentaire à la zone centrale du bâtiment. Elles peuvent ainsi servir de zones dans l'immeuble de la coexistence libre au sûreté. L'Ecole

Approche globale du confort

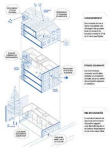

Cet immeuble de logements sociaux à Paris a été conçu selon des principes bioclimatiques. Il se renouvelle de lui-même l'air et son environnement. Les différentes couches de matériaux qui composent ce bâtiment qui respire et dont le confort d'usage et de durabilité surtout sont assurés.

Éditeur
Groupe de Travail Développement Durable (GTDD), Service Immeubles, Patrimoine et Logistique du Canton de Vaud

Auteurs
Camille Rol (comment-dire.ch)
et Christophe Gnaegi (TRIBU architecture)

Graphisme et illustrations
Atelier poisson
www.atelierpoisson.ch

Structure en deux parties
1. Développement durable et milieu bâti
2. Cadre de vie et ressources
(fiches thématiques)

Caractéristiques
17 x 24 cm ; 114 pages
richement illustrées en photographies, dessins, schémas, en couleurs

Obtenir la publication
À télécharger gratuitement
sur www.vd.ch/durable (rubrique Publications)

À commander en version papier
à info.constructiondurable@vd.ch

Partenaires

Ville de Lausanne · sia · Retraites Populaires · CHUV